



**Le Paradis  
des Bulles**  
Ne rêvez plus, plongez !

Le Paradis des Bulles  
Loge 29, quai Fanal  
66660 Port-Vendres

A Port-Vendres,  
Le 25 janvier 2025

Objet : demande de subvention

A l'attention de Monsieur Parra

Monsieur,

Responsable du centre de plongée éco-responsable le Paradis des Bulles basé à Port-Vendres, je démarre un nouveau projet de réalisation d'un catamaran de croisière plongée 100% électrique, afin de démontrer qu'on peut naviguer plusieurs jours en mer en utilisant uniquement l'énergie solaire. Ce catamaran permettra de faire découvrir aux plongeurs les merveilles de la Côte Vermeille lors d'une sortie sur plusieurs jours, une parenthèse hors du temps. Cette innovation représente une première a minima au niveau Européen, et nous allons travailler à l'industrialisation de cette chaîne de propulsion, afin de permettre son déploiement à plus grande échelle pour que de nombreuses activités (plongée ou autre) puissent à l'avenir effectuer leur transition énergétique.

J'ai déposé une demande de subvention de 8000€ dans le cadre de l'opération LEADER, et par la présente je vous sollicite pour une subvention de la CCACVI de 2000€.

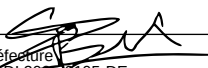
Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,

Simon Briot

Directeur

  
Accusé de réception en préfecture  
066-200043602-20250402-DL2025-0105-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2025  
Date de réception préfecture : 16/04/2025